

Véhicules GNV

Dépollution des véhicules GNV

Dans le contexte de la réglementation sur les véhicules hors d'usage (VHU) et des nouvelles contraintes de leur dépollution, l'ADEME a souhaité réaliser une *fiche d'information synthétique* rappelant notamment la **dangerosité** du produit, les **précautions** à prendre pour sa **manipulation**, son **stockage** et les **filières d'élimination** possibles.

Le GNV, c'est quoi ?

Le GNV ou gaz naturel pour véhicules est composé à plus de 85 % de méthane (identique au gaz naturel domestique). La composition exacte du carburant dépend de la source du gaz naturel.

La densité du GNV est d'environ 0,6, il est donc plus léger que l'air.

Le GNV peut être explosif si sa concentration est comprise approximativement entre 5 à 15 % dans l'air.

Le GNV n'est pas toxique par inhalation mais peut entraîner la suffocation en cas de substitution de l'oxygène de l'air.

Les véhicules roulant au GNV peuvent avoir un moteur bicarburant (fonctionnant à l'essence ou au GNV, au moyen de deux circuits distincts de carburation) ou monocarburant (fonctionnant exclusivement au GNV).

Le GNV est stocké dans les réservoirs à une pression proche de 200 bars. Initialement logés dans la malle arrière du véhicule, ces bouteilles sont maintenant de plus en plus souvent placées sous le plancher.

Combien de VHU au GNV et quand ?

En 2008, le parc de véhicules fonctionnant au GNV se compose d'environ 2 000 bus, 750 bennes à ordures ménagères et 6 500 véhicules légers détenus principalement par EDF, GDF et des communautés d'agglomérations. Les principaux modèles de véhicules légers susceptibles de fonctionner au GNV sont listés ci-dessous.

Liste de modèles de véhicules GNV neufs, par constructeur

Citroën 
C3 **CITROËN**

Berlingo

Effedi 
Metan One

Fiat 
Punto
Panda
Doblo
Multipla

Iveco 
Daily

Mercedes 
Classe E **Mercedes-Benz**

Opel 
Combo
Zafira

Peugeot 
Partner

Renault 
Kangoo **RENAULT**

Volvo 
S60
V70
S80

Volkswagen 
Caddy Life Ecofuel

Source : Centre National d'Information - Carburant gaz naturel

Le pic de voitures hors d'usage fonctionnant au GNV arrivant chez les démolisseurs ou broyeurs devrait se situer en 2012.

Pour aller plus loin quelques documents de référence

Des procédures détaillées d'intervention sur les véhicules GNV sont disponibles auprès de :

INRS :
"Véhicules fonctionnant au gaz naturel - Intervenir en sécurité"

[Référence ED 6003] - Téléchargeable sur le site :
<http://www.inrs.fr/publications/ed6003.html>

AFGNV :
"La fin de vie des réservoirs de gaz naturel véhicules"

[Référence ED 6003] - Téléchargeable sur le site :
<http://www.afgnv.info/>

Comment intervenir pour la dépollution ?

CHOISIR UN LIEU

- Suffisamment ventilé (idéalement en extérieur),
- Loin de toute source d'ignition : poste de travail étincelage (meulage, découpage), cigarette, téléphone portable.

PENSER À

- Préparer des extincteurs à poudre polyvalente,
- Délimiter une zone de sécurité,
- Ne pas utiliser d'interrupteurs ni de disjoncteurs à l'intérieur de la zone de sécurité,
- Etablir un permis de feu pour l'utilisation d'un brûleur.

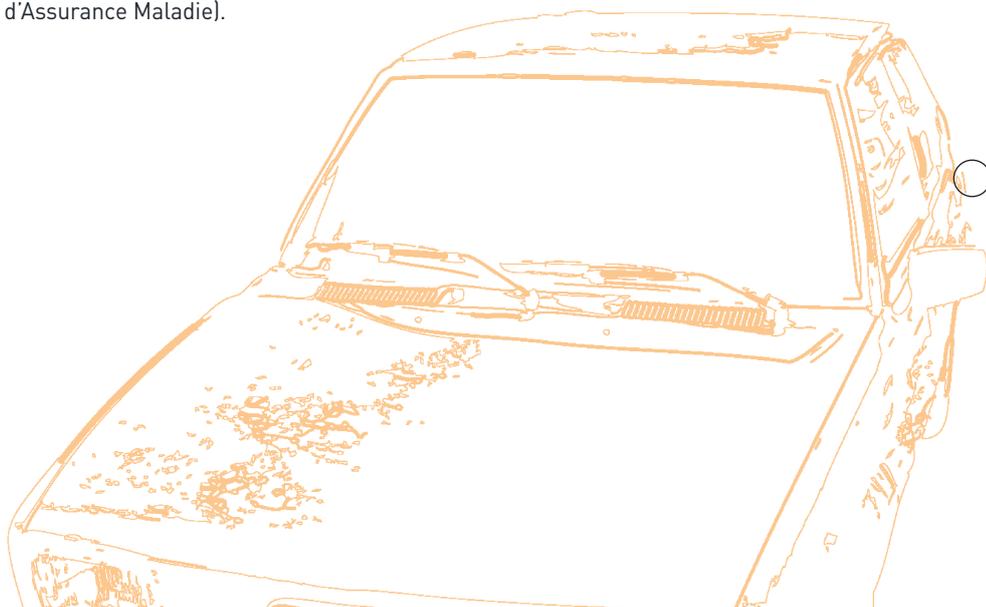
SE PROTÉGER DES RISQUES DE BRÛLURES LIÉES AU FROID (TEMPÉRATURES INFÉRIEURES À 30 °C) OU AU FEU

- Porter des gants,
- Porter des lunettes ou une visière de sécurité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter votre CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie).

La libération du gaz dans l'atmosphère est interdite.

Le personnel intervenant sur les véhicules GNV devra avoir suivi une formation préalable et devra respecter les préconisations des constructeurs d'équipements de dépollution.



Contacts et adresses utiles

Organismes divers

INRS

Institut National de Recherche et de Sécurité
30, rue Olivier Noyer - 75680 Paris Cedex 14
Tél. : 01 40 44 30 00
<http://www.inrs.fr/>

AFGNV

Association Française
du Gaz Naturel pour Véhicules
10, rue Saint-Florentin - 75001 Paris
Tél. : 01 42 97 97 99
<http://www.afgnv.com/>

CRAM

Caisse Régionale d'Assurance Maladie

CGSS

Caisses Générales de Sécurité Sociale
Service de prévention

Fabricants de matériels de dépollution

(liste non exhaustive)

Société AEM brûleurs gaz

Tél. : 01 41 83 12 00
<http://bruleuraem.fr/>

SEDA

<http://www.seda.at>

Importateur :

OCD Recyclage

Tél. : 05 46 04 81 70
<http://www.ocdrecyclage.fr>

Formation (liste non exhaustive)

Société Mouthon Formation

Tél. : 06 85 59 35 51

GNFA

Groupement National
pour la Formation Automobile
Tél. : 01 41 14 16 18
[http://www.gnfa-auto.fr/
Centres-de-formation.487.0.html](http://www.gnfa-auto.fr/Centres-de-formation.487.0.html)